



41. Allalin-Rennen

24 & 25 Mars 2023



Conditions générales

Date de remplacement

Il n'y a pas de dates de remplacement. Les courses se déroulent aux dates prévues à cet effet et ne sont pas reportées en elles-mêmes. Courses par équipes : Si les courses par équipes ne peuvent pas être organisées, le classement sera établi sur la base des temps des courses individuelles (les trois meilleurs temps sur un maximum de 5 temps). Si les courses individuelles ne peuvent pas avoir lieu, le classement sera tiré de la course par équipe.

Carte de participation

Les prestations suivantes sont comprises dans le prix de la carte de participant :

- Dossard
- Cadeau pour les participants
- Badge Allalin (règlement art.15)
- Réduction sur l'abonnement de ski
- Transport d'effets personnels départ-arrivée
- Entrée aux manifestations en soirée

Abonnement de ski

L'abonnement de ski à prix réduit peut être obtenu auprès des remontées mécaniques de Saas-Fee sur présentation de la carte de participation à la course. Ces abonnements spéciaux sont valables pour 1 à 7 jours du 19 mars au 25 mars 2023. Les prix s'entendent en francs suisses.

1 jour	2 jours	3 jours	4 jours	5 jours	6 jours	7 jours
71.00	134.00	188.00	242.00	296.00	341.00	386.00

Inscription

Les inscriptions sont acceptées dès maintenant et ce jusqu'à ce que le nombre total de participants soit atteint conformément à l'art. 14 (règlement). Envoyez le formulaire d'inscription dûment rempli au bureau des courses de l'Allalin. Après réception du paiement (frais d'inscription), l'inscription est considérée comme définitive. En vous inscrivant, vous acceptez dans son intégralité le règlement, y compris les éventuelles dérogations au règlement suisse des courses. Le récépissé ou sa copie fait office de confirmation de votre inscription.

Mutations

Les mutations (si le numéro de dossard reste le même) sont acceptées gratuitement jusqu'à la veille (18h00) de la course concernée.

Modifications du programme

L'affichage officiel près du bureau de la course informe des éventuelles modifications du programme.

L'ordre de départ

Pour toutes les courses, les numéros de départ sont attribués en fonction du classement des trois dernières années, pour autant que l'inscription écrite et le versement des frais d'inscription soient parvenus au bureau de la course avant le 31 janvier 2022. Pour les inscriptions ultérieures et les nouveaux inscrits, l'ordre de départ est déterminé par la réception de l'inscription (paiement). Les numéros de dossard des 30 premiers coureurs seront tirés au sort : Groupe n° 1 : n° 1 - 15, Groupe n° 2 : n° 16 - 30.



41. Allalin-Rennen

24 & 25 Mars 2023



Remise des dossards

Heures d'ouverture du bureau de la course :

Mercredi 22 mars 2023 & jeudi 23 mars 2023, 15h00-18h00.

Les jours de course, vendredi 24 mars 2023 & samedi 25 mars 2023, dès 07h00.

Hébergement

L'hébergement est de la responsabilité des participants.

Réunion d'information

Une réunion d'information aura lieu le jeudi soir. Le lieu et l'heure seront affichés dans le bureau de la course.

La séance est facultative, mais recommandée.

Renseignements

Rennbüro Allalin-Rennen 3906 Saas-Fee

allalin-rennen@saas-fee.ch

[+41 27 531 26 99](tel:+41275312699)